



**Durée :** 2 jours



**Effectif :** 1 à 8 personnes maximum



**Public concerné :** Travailleurs utilisant, montant et démontant des échafaudages de pied, et, en conséquence devant être instruits des mesures de prévention des accidents et des règles techniques.



### Suivi et Evaluation :

Feuille d'émargement à signer par demi-journée par les stagiaires et le formateur.  
Délivrance d'une attestation de formation individuelle  
Une évaluation sera organisée en fin de stage



### Prérequis

Aptitude médicale au travail en hauteur



**Tarif :** à partir de 980 Euros HT



**Modalités et délais d'accès :** Cette formation est en présentiel.

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter au minimum 30 jours avant le début de la formation au 06 63 82 09 73 ou à l'adresse mail suivante: [commercial@evoa-formation.fr](mailto:commercial@evoa-formation.fr)

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation vous sera envoyée par mail 7 jours avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.



### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Notre organisme tente de donner à tous, les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Catherine DUTERTRE au 06 63 82 09 73 ou par mail à [catherine@evoa-formation.fr](mailto:catherine@evoa-formation.fr)

## Objectifs de la formation

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de monter, d'utiliser et de démonter des échafaudages de pied en toute sécurité. La formation, ses objectifs et son contenu correspondent aux exigences du code du travail. Elle s'appuie sur les principes recommandés par la R408, mais il ne s'agit pas d'une des formations R408 conventionnée par l'Assurance Maladie.

## Organisation de la formation

- Enseignements théoriques
  - Définition du besoin et des contraintes du site
  - Caractéristiques réglementaires et notice d'utilisation
  - Plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage
  - Risques liés aux opérations
  - Mesures de prévention des risques de chutes de personnes ou d'objets
  - Mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques
  - Conditions en matière d'efforts de structure admissibles
  - Sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation
  - Consignes de sécurité
  - Vidéos
  
- Enseignements pratiques
  - Montage et démontage d'un échafaudage de pied
  - Mise en œuvre des principes de sécurité sur le poste de travail
  
- Bilan de la formation

## Moyens techniques :

Équipements à mettre à disposition par l'entreprise:

- Échafaudage de pied conçu pour le montage/démontage en sécurité –MDS (un équipement de protection individuelle contre les chutes n'est pas nécessaire), ou un échafaudage de pied non-MDS (un équipement contre les chutes est obligatoire)
  
- Notice de montage de l'échafaudage de pied
- Chaque stagiaire doit se munir des équipements de protection individuelle fournis par son employeur, à minima pour cette formation: casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, harnais avec système de retenue anti chute si l'échafaudage n'est pas MDS.

## Moyens et méthodes pédagogiques :

- Partie théorique en salle de réunion
- Partie Pratique avec matériel

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.

Un avis à l'employeur sur les capacités du stagiaire est formalisé par le formateur.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

## Lieu prévisionnel de la formation

L'information précise sera portée directement sur la convocation

Le lieu est aménagé pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes à mobilité réduite.

<https://www.capemploi-72.com>

Toute variante souhaitée doit faire l'objet d'un programme sur mesure. La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

## Nous contacter

06.63.82.09.73 – 02.43.80.81.52  
commercial@evoa-formation.fr